Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 18 (1866)

Artikel: Description du Château de Porrentruy à la fin du XVIIIe siècle

Autor: Quiquerez, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-555095

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

APPENDICE.

DESCRIPTION DU CHATEAU DE PORRENTRUY

à la fin du XVIIIe siècle,

par A. Quiquerez.

L'Evêché de Bâle était jadis une principauté relevant de l'empire d'Allemagne. Les souverains, les Princes-Evêques de Bâle, eurent leur résidence à Bâle jusqu'à la Réformation, mais en 1529, ils vinrent établir leur demeure stable au château de Porrentruy, où ils restèrent jusqu'en 1792. Peu après leurs états furent réunis à la France, et leur château eut à subir toutes les mutilations en usage alors, lorsque les peuples se vengeaient sur les monuments du régime des temps féodaux. Si ce château ne fut pas précisément saccagé, il devint cependant la proie de bien des pillards qui ne se faisaient point scrupule de voler le bien de l'état. Les appartements éprouvèrent toutes sortes de transformations, et bientôt le marteau des démolisseurs commença à briser les vieux édifices, menaçant successivement chaque bâtiment et ne projetant pas moins que de niveler la place du château.

Ces dispositions destructives durèrent longtemps et même après 1816, lorsque la majeure partie des états de l'Evêque de Bâle fut donnée au canton de Berne, on résolut encore de démolir le château, en ne laissant subsister que la tour Réfouse et celle dite du Coq, parce que la première n'aurait pas payé les frais de démolition et que la seconde offrait un lieu sûr

pour les archives. Il fallut l'intervention courageuse et active de quelques citoyens du pays, pour prévenir cet acte de vandalisme qui souriait fort à certains entrepreneurs. Mais ce sursis n'aurait pu durer longtemps, parce que la main du temps pesait sur ces édifices où l'on ne faisait plus aucuns travaux d'entretien, en sorte qu'il pleuvait dans la salle du trône des Princes-Evêques. Il a donc fallu des circonstances heureuses que nous rappellerons plus loin, pour sauver le monument en lui donnant une destination d'utilité publique.

De notre souvenir, plus d'un tiers des édifices qui constituaient le château de Porrentruy, a disparu, ce qui subsiste encore a éprouvé de nombreuses modifications depuis plus d'un demisiècle; c'est en vain qu'on s'informe actuellement de la destination qu'avaient jadis les diverses parties de ce château: il n'existe déjà plus personne qui l'ait vu dans sa splendeur, mais seulement quelques hommes qui ont assisté à la ruine de ce monument. Nous avons donc pensé qu'il pourrait être intéressant de réunir les documents qu'on peut encore trouver sur l'histoire, les destinées et la distribution de ce château, en entrant dans quelques détails que nous avons recueillis de la bouche des contemporains, pendant qu'ils pouvaient encore nous renseigner, ou que nous avons puisés çà et là dans de trop rares écrits.

Pendant que le Prince habitait le château, personne ne pensait à le décrire. Quand ce souverain l'abandonna en avril 1792, au moment où l'orage révolutionnaire s'abattait sur ce pays, on ne croyait pas à la durée de la tempête, et il eût paru oiseux de s'occuper de cette résidence momentanément désertée. Lorsque l'ouragan se déchaîna ensuite dans toute sa violence, nul n'eût osé écrire une seule page de l'histoire de ce château, car elle aurait pu lui coûter la tête. Le régime de l'Empire français absorba tellement les esprits, que personne ne trouva le temps et l'opportunité de s'occuper d'un monument n'offrant plus que des souvenirs sans importance pour le temps présent. C'est ainsi que, de période, en période on négligea d'écrire l'histoire de la fin du XVIIIe siècle, relativement

au château de Porrentruy, en sorte qu'à ce jour il est déjà bien difficile de relier des lambeaux épars de cette histoire ne consistant parfois qu'en quelques pages et plus souvent en quelques lignes.

Ce sont ces considérations qui m'ont entraîné, il y a déjà quelques années, à recueillir des documents sur le château de Porrentruy, comme du reste sur ceux de tout le pays. Déjà même nous avions présenté un mémoire sur ce sujet à la Société jurassienne d'émulation, dans une de ses réunions générales à Porrentruy; mais notre opinion sur l'âge de la tour Réfouse ayant soulevé un orage de la part de personnes qui ne l'avaient pas suffisamment étudiée, nous avons retiré notre mémoire et fait un tout nouveau travail sur cette tour d'origine controversée. Après dix ans de nouvelles études sur ce monument et sur bien d'autres de ces temps éloignés, nous avons enfin pensé qu'il pouvait nous être permis d'émettre une opinion, laissant la porte ouverte à la critique.

Et d'ailleurs la tour Réfouse n'est pas le but principal de cette notice : ce que nous tenons à raconter, c'est l'histoire du château tout entier et de chacun de ses édifices; c'est la description surtout de ses divers bâtiments et de leur destination sous les Princes-Evêques, afin de consigner dans ces quelques pages tout ce que nous avons pu réunir depuis quarante ans et pendant que nous avons encore bonne mémoire sur ce monument, qui était du temps de nos pères le plus important de tout le pays.

Le château de Porrentruy doit son origine à une tour d'observation bâtie par les Romains dans les derniers temps de leur occupation des Gaules. C'est sur cette tour couronnée d'une plate-forme que veillait une sentinelle chargée de correspondre avec d'autres specula ou observatoires placés de distance en distance sur les hauteurs du Jura et jusqu'au Rhin. Des feux allumés durant la nuit, une noire fumée pendant le jour, servaient alors de moyen de correspondance. Cette tour était environnée de murs et de fossés renfermant encore quelques constructions, comme on en voit des restes au Mont-Terri-

ble et en plusieurs autres lieux que nous avons décrits ailleurs. L'esplanade, formant la cour actuelle du château, devait être entourée d'un vallum ou retranchement en terre, bordant les abruptes qui existaient naturellement de trois côtés, tandis qu'à l'ouest la tour et ses défenses fermaient la position.

Dans le fort bâti au pied du donjon se tenaient quelques soldats romains, peut-être de ces milices instituées par Justinien pour la défense des frontières. Si cette première enceinte était emportée, il restait encore la seconde plus forte et plus élevée, et enfin la tour qui, par l'épaisseur de ses murs et par la hauteur de sa porte, formait une retraite inaccessible à l'ennemi.

Cette tour n'ayant pas été détruite durant les invasions des Barbares, parce que dans leurs incursions rapides, ils n'avaient pas le temps, ni les moyens de former un siége ou un blocus plus ou moins long, et moins encore la faculté de démolir une pareille masse, a donc dû être occupée à l'époque burgonde ou franque par quelque chef qui n'eut garde de mépriser une telle demeure. Longtemps les peuples du nord se jetèrent sur l'Empire romain, comme le flot pousse le flot sur la grève et emporte tout ce qui n'est pas suffisamment fixé au sol pour résister à la vague, mais peu à peu ces peuples trouvant le climat des Gaules plus doux que celui de la froide Germanie, cherchèrent à s'y fixer, et alors ils eurent besoin de ces mêmes forteresses romaines qu'ils avaient d'abord dévastées et méprisées. Il fallait se garantir contre d'autres hordes envahissantes, et les tours romaines servirent de noyaux aux forteresses des temps barbares. Les camps destinés à loger les troupes chargées de la défense des frontières, devinrent inutiles aux nouveaux occupants, et quelques forteresses seulement leur parurent d'une conservation avantageuse. C'est d'ailleurs un fait admis que les Burgondes et les Francs conservèrent les fortifications romaines et les réparèrent longtemps dans leur style primitif, parce qu'ils ne connaissaient point d'autres modèles, et qu'ignorant l'art de bâtir, ils durent faire usage des architectes gallo-romains,

L'Elsgau, embrassant le pays de Porrentruy et de Montbéliard, faisait partie du duché d'Alsace, ce vaste territoire qui, au commencement du VIIe siècle, s'étendait jusqu'au Doubs et à Pierre-Pertuis, mais qui éprouva ensuite bien des démembrements. Les premiers droits des Evêques de Bâle sur cette contrée dérivent de la souveraineté que leur donna le dernier roi de Bourgogne en 999, sur les abbayes de Grandval et de St-Ursanne, qui elles-mêmes avaient des hommes et des terres à Porrentruy et en Ajoie. Alors ces mêmes localités étaient en grande partie au pouvoir des dynastes de Montbéliard issus des comtes d'Alsace. En 1125, ils partagèrent entre eux ces domaines, et Porrentruy avec l'Ajoie échut à Frédéric de Montbéliard, qui prit dès lors le titre de comte de Ferrette, à raison de sa nouvelle résidence. Une de ses descendantes ayant épousé, un siècle plus tard, un comte de Montbéliard, elle apporta en dot à son époux, Porrentruy et une partie de l'Ajoie, selon qu'il appert par un arrangement de l'année 1236, pris avec ce comte par un des frères de cette dame. Il paraît toutefois que ce ne fut pas avec l'assentiment formel de ses autres frères, et que l'un d'eux, Berthold, étant parvenu au siége épiscopal de Bâle, donna à son église les droits qu'il pouvait avoir sur les mêmes biens. Ce fut ensuite le sujet de nombreuses contestations entre les Evêques de Bâle et les comtes de Ferrette. Elles se compliquèrent encore par l'acquisition que le successeur de Berthold fit des droits que son neveu Amédée ou Godfried, comte de Neuchâtel en Suisse, prétendait avoir sur Porrentruy, du fait de sa mère, une des héritières de Montbéliard.

Ces diverses prétentions ou droits mal déterminés occasionnèrent une guerre entre l'Evêque de Bâle et le comte de Montbéliard, qui fut terminée par l'intervention armée de l'empereur Rodolphe de Habsbourg. Ce prince, accompagné des Evêques de Strasbourg et de Bâle, avec leurs gens de guerre et plusieurs grands seigneurs, vint mettre le siége devant Porrentruy, et emporta cette place en 1283. Il força alors le comte de Montbéliard à remettre à l'Evêque de Bâle Porrentruy avec les autres domaines et droits contestés, non toutefois sans de nouvelles tentatives de la part du comte pour les récupérer.

Durant le XIVe siècle, les Evêques de Bâle engagèrent plusieurs fois Porrentruy à divers seigneurs et même à la ville de Bâle; mais ces possesseurs engagistes n'eurent ni le temps, ni la faculté de faire des travaux de construction au château de Porrentruy. Aussi était-il en fort mauvais état le 5 juillet 1386, lorsque l'Evêque Imier de Ramstein vendit avec droit de réméré, au comte de Montbéliard, le château et la ville de Porrentruy, ainsi que vingt-deux villages ou hameaux du pays d'Ajoie, avec leurs droits et dépendances, pour onze mille florins d'or, et comme une tour du château menaçait ruine, il fut stipulé que l'acquéreur dépenserait deux mille florins pour la restaurer ou rebâtir. Porrentruy retourna ainsi aux Montbéliard jusqu'au 29 juin 1461, que l'Evêque Jean de Venningen racheta pour vingt-deux mille florins du Rhin, Porrentruy et les parties de l'Ajoie engagées en 1386, et les réunit dès lors aux états de l'Evêché.

On sait que dans les anciens temps, les seigneurs se contentaient souvent d'une seule tour pour se loger avec leur famille et leurs serviteurs, et que ce ne fut que successivement que les forteresses primitives prirent plus d'extension. La tour Réfouse forma donc au château de Porrentruy la première habitation du chef militaire et civil de la contrée, pour les ducs d'Alsace, pour les comtes de Montbéliard et pour leurs successeurs. Dans la petite cour qui environnait le donjon, on établit quelques constructions pour y loger les hommes de guerre et les chevaux. Dans l'enceinte de l'ancien camp romain se groupèrent les habitations des vassaux, peut-être même des hommes libres, qui tous y cherchaient la protection que leur offrait cette forte position naturelle. Des murailles durent remplacer la levée de terre du vallum romain, mais quand le manque de place et d'eau se fit sentir, il fallut bien descendre du pied de la colline pour se loger au bord de la rivière.

Tout nous porte à croire que Porrentruy, bâti au confluent de plusieurs ruisseaux, à la jonction de plusieurs chemins, était resté habité depuis les temps celtiques, car ce lieu était renommé par ses fontaines consacrées à Belus. Les traces romaines, qu'on rencontre encore près de l'église de St-Germain, et bien d'autres qui sont effacées, indiquent qu'il existait plusieurs villas en ce lieu (1). Le riche Gaulois ou Romain avait une habitation murée, avec cour, bains, jardin et autres dépendances. Les esclaves et les colons logeaient dans le voisinage, et s'abritaient dans des maisons de bois formant un groupe d'habitations plus ou moins considérable près de chaque villa. Ce mode d'établissement se reconnaît partout dans notre contrée.

Si, durant les invasions des Barbares, les constructions romaines furent souvent saccagées et détruites, la population gallo-romaine ne fut pas anéantie pour autant. Celle qui échappait par la fuite au moment du passage de l'ennemi, revenait aussitôt que possible occuper les même localités et se rétablissait sur les mêmes terres. Une fois que les Burgondes furent installés dans le pays, le partage des terres entre les nouveaux venus et les indigènes assura à ceux-ci la protection des premiers. Alors Porrentruy dut former une grande agglomération d'habitations groupées sans ordre à la jonction des rivières pour profiter des sources d'eau vive qu'on voyait jaillir au pied de la colline du château, et pour se mettre sous la protection de ce fort.

Il y a toute apparence que le centre de ces habitations fut pendant quelque temps un peu plus au sud, à raison des établissements romains qui s'y étaient maintenus, ou qu'on avait rebâtis, car ce fut là qu'on édifia la première église sous l'invocation de saint Germain d'Auxerre. Cet édifice, par sa petitesse, nous prouve que la population environnante n'était pas considérable. On y reconnaît des traces du XI° siècle tout au moins, et le reste a été rebâti à diverses époques. Les actes de Mou-

⁽¹⁾ En 1712, lorsqu'on faisait des travaux dans le jardin rière le château, on découvrit plus de 200 monnaies romaines. Depuis lors, on en a trouvé çà et là tout à l'entour de la ville, et même dans l'intérieur de celle-ci, ainsi que des objets celtiques.

tier-Grandval annoncent que, dès le XIIe siècle, ce monastère avait des hommes à Porrentruy, cultivant les terres de cette abbaye à la condition de fournir de la cire pour le luminaire de l'autel, comme ailleurs d'autres hommes étaient chargés de diverses prestations. Il est probable que ces droits de Grandval remontaient à une époque fort antérieure au XIIe siècle et que les actes qui en faisaient mention auparavant se sont perdus.

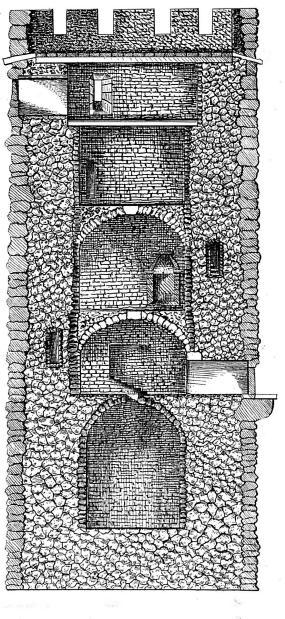
Alors St-Germain était une église dépendante de l'archevêché de Besançon, embrassant alors une grande partie de l'Ajoie. On ne sait si cette église a été bâtie par les archevêques bisontins, ou si elle leur a été donnée par les comtes d'Alsace ou par ceux de Montbéliard. Toutefois il est connu que l'archevêque Humbert en fit don, en 1140, à son église métropolitaine de St-Jean.

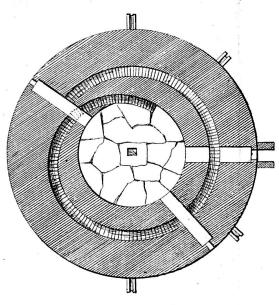
Dans ce même siècle et, selon toute apparence, déjà antérieurement, une chapelle dédiée à saint Pierre, comme la primitive église de Grandval, comme celle du château de Montbéliard, existait sur la hauteur où s'élève actuellement l'église paroissiale restée sous l'invocation du Prince des apôtres.

En décrivant cet édifice d'une manière plus spéciale, nous indiquerons celles de ses parties qui remontent au moins au XIe siècle. Notre opinion s'appuie sur les signes maçonniques que nous avons découverts dans les combles de l'église attenant à la tour et appartenant à l'église primitive. Ces marques sont les mêmes que celles des monuments du pays de la fin du Xe et du commencement du XIe siècle. Elle est ensuite confirmée par une note des archives de la ville portant qu'en 1770, quand on restaura cette tour, on découvrit une inscription indiquant que le clocher avait été bâti sous le règne de l'empereur Henri III (1029 à 1056), en 1055, suivant Maldoner.

Nous ne pensons pas qu'il y ait jamais eu de château sur l'emplacement de l'église de St-Pierre et que celle-ci doive son origine à l'oratoire de ce château. Le château de Porrentruy est fort antérieur à cette église, et les comtes de Montbéliard, seigneurs de la contrée, n'auraient point souffert qu'un étranger élevât une forteresse au milieu de leurs possessions

Plan et coupe de la Tour Réfouse.





et en face même de leur manoir de Porrentruy. Il est plus vraisemblable que cette église fut fondée soit par ces princes, soit par quelques autres personnes pieuses, qui la firent bâtir sur la hauteur, parce que, durant les guerres, des maisons s'étaient sans doute groupées en ce lieu, d'une défense plus facile que le voisinage de St-Germain. Il ne faut pas perdre de vue que si la tour de l'église de St-Pierre et quelques restes de murs portent des indices du XIe siècle, leur construction, à cette époque comme à toute autre, a exigé l'établissement d'une terrasse ou tout au moins d'une muraille pour revêtir le flanc rocailleux de la colline et former en même temps une fortification. On sait d'ailleurs que beaucoup d'églises furent jadis fortifiées, que les cimetières environnés de murs, servirent de camps retranchés et que les clochers devinrent des tours de refuge. L'architecture de la tour de St-Pierre, ses fenêtres au rez-de-chaussée, les colonnes qui garnissent ses angles intérieurs et qui supportaient les arêtes des voûtes, annoncent tous ensemble un édifice religieux et nullement un donjon de château.

L'analyse d'actes assez nombreux prouve que Porrentruy avait déjà une certaine importance au XIIe siècle: on y voyait une famille noble de ce nom en 1136. Les Evêques de Bâle, les monastères de Grandval et de St-Ursanne y avaient des hommes propres; l'Eglise de Besançon, les comtes de Montbéliard et de Ferrette, des possessions et des droits divers. Au commencement du XIIIe siècle, il y avait des chevaliers; les abbayes de Bellelay et de Lucelle y possédèrent bientôt des maisons; les nobles de la contrée voisine s'y établirent et, lorsque vers la fin du XIIIe siècle, l'empereur Rodolphe accorda des franchises à cette ville, elle devint, en temps de guerre, le refuge des habitants des villages voisins qui, en échange, durent laisser couper dans les forêts que le souverain leur assignait, tous les bois dont on avait besoin pour fortifier la ville.

Cependant il n'est pas certain que Porrentruy ait été environné de murs réguliers, en sorte de former un bourg muré, avant la seconde moitié du XII^e siècle. Mais alors sa population, comme celle de toute la contrée, allant en croissant, les maisons s'agglomérèrent dans cette position; les hommes, par leur rapprochement, se formèrent en espèces de corporations, afin de se protéger mutuellement, et de là vient qu'on nomme déjà un bourgeois de Porrentruy, bien avant que les actes désignent ce lieu comme une ville. C'est vers cette époque que ses habitants durent fortifier les approches de leurs demeures, en reliant les murs près de l'église de St-Pierre à ceux du château primitif, afin de comprendre dans cette enceinte l'église et les sources des fontaines si indispensables à la population du bourg.

Il est naturel de penser qu'alors les plus anciennes maisons étaient groupées entre le château et le lit du torrent de Creugenat, pour se mettre d'un côté sous la protection du fort, et se couvrir de l'autre par la rivière bordée elle-même de murailles. C'est là qu'était la vieille ville désignée dans les actes du XIIIe siècle, et appelée constamment dans les temps suivants le Bourg, et non pas le Faubourg.

Les maisons environnant l'église de St-Pierre, devaient être la nouvelle ville, et les habitations éparses entre celle-ci et le Bourg formaient la ville intermédiaire, le mitalbu de 1234 et 1283, amé la velle en 1354. La conformation du terrain obligeait d'amener les chemins, et par conséquent de placer les entrées de la ville, où sont encore actuellement les portes de St-Germain et de Courtedoux. Tout fait penser que ce furent dans les premiers temps les seules portes de la ville nouvelle, tandis que le Bourg avait celle qui existe encore à son extrémité orientale et une autre à l'entrée du pont qui reliait la vieille ville à celle intermédiaire. C'est à la porte de St-Germain qu'on faisait prêter serment aux nouveaux bourgeois et aux étrangers qui venaient habiter Porrentruy. Dans la loge du portier il y avait appendue au mur une planchette sur laquelle se trouvait écrit l'évangile selon saint Jean: In principio erat verbum... On lisait cet évangile au récipiendaire, comme aussi à ceux qui voulaient entrer en ville en temps de peste. Dans ce cas ils devaient, la main posée sur la planchette, jurer qu'ils venaient d'un lieu non suspect de contagion. La peine du parjure ou la perte de deux doigts de la main, était appliquée à ceux qui avaient menti.

Les tours qui fortifiaient ces diverses portes et que nous avons encore toutes vues entières, appartenaient à diverses époques. Lorsqu'en 1479 on voulut reconstruire les tours de la porte de Courtedoux, on envoya le maître bourgeois à Morimont pour voir comment on y construisait les voûtes. La porte du haut de la ville était du même temps, tandis que la grosse tour ronde à l'entrée vers St-Germain rappelle la fin du XIVe siècle, lorsqu'on bâtit la tour du Coq, dont on parlera plus loin. La porte du Bourg vers l'orient a été restaurée en 1744, et celle d'occident ouverte seulement en 1785.

On ne peut reculer la première époque des fortifications de Porrentruy au temps où les comtes de Montbéliard devinrent la seconde fois possesseurs de cette ville en 1236, parce que deux ans auparavant celle-ci formait déjà trois groupes d'habitations et qu'elle avait déjà des habitants appelés bourgeois, mais il est probable que ces comtes, en prévision de la guerre, firent compléter les défenses de la ville et du château.

Du reste, lors même que la ville pouvait occuper l'espace compris entre le château et l'alignement actuel du collége bâti sur l'emplacement des anciens murs ou remparts, il est vraisemblable que tout ce terrain n'était pas occupé par des maisons, mais qu'il restait bien des espaces non bâtis, des jardins et autres dépendances, tous également compris dans l'enceinte fortifiée. Il est ensuite bien certain qu'en 1283 la ville et le château étaient bien fermés de murs et flanqués de bonnes tours, puisque, pour prendre cette place, il fallut six semaines de siége à une armée impériale commandée par le roi Rodolphe, un des plus grands hommes de guerre de son temps.

En remettant Porrentruy au pouvoir de l'Evêque de Bâle, ce prince, au lieu de punir les habitants de leur vigoureuse défense, leur accorda, au contraire, les mêmes franchises dont jouissait la ville impériale de Colmar, les mêmes qu'à Cologne, c'est-à-dire une espèce de code civil, judiciaire et administratif alors en usage dans les villes d'Allemagne. Cette faveur avait

pour motif le désir d'attacher les habitants de Porrentruy à leur nouveau souverain, l'Evêque de Bâle, à la sollicitation duquel l'Empereur avait entrepris cette guerre contre le comte de Montbéliard.

Pour accorder de telles franchises à Porrentruy, il fallait bien que cette localité fût assez importante pour les recevoir et les mettre en pratique. On sait d'ailleurs que les libertés des communes au moyen âge doivent généralement leur naissance à l'association des artisans, des marchands et des habitants des bourgs, et que l'octroi des lettres de franchises ne faisait guère que confirmer des faits déjà existants. Il est cependant naturel de penser que c'est en grande partie à ces libertés, si chères au moyen âge, que Porrentruy dut alors un accroissement, non pas de son enceinte, mais de ses habitants. La première ne changea plus depuis cette époque jusqu'à la fin du XVIe siècle, lorsqu'on bâtit le couvent des Jésuites sur l'emplacement des remparts du sud, et qu'on étendit un peu plus les fortifications dans cette direction pour clore le nouvel établissement.

Depuis la fin du XIIIº siècle les maisons durent successivement remplacer les jardins et les terres vagues renfermées dans l'enceinte des murs, mais sans changer l'alignement des rues. On retrouve toutes celles actuelles indiquées dans les actes du XIVº siècle, et lors même qu'il y a quelques changements de noms, elles sont toutes reconnaissables. A l'approche des guerres, les habitants des villages voisins avaient tout avantage à se réfugier dans la ville qui leur faisait jouir de plusieurs de ses priviléges et même qui les affranchissait de toute servitude de main-morte si, après un an et un jour, leur propre seigneur ne les réclamait pas. Il paraît ensuite, par plusieurs actes du XIVº siècle, que les nouvelles maisons se construisaient déjà en pierre, tandis que beaucoup d'anciennes, et peut-être le plus grand nombre, n'étaient autrefois qu'en bois.

Dès l'époque où l'on entoura de murailles les habitations groupées depuis le pied du château jusqu'au haut de la ville, l'église paroissiale primitive, St-Germain, se trouva plus ou

moins délaissée au milieu de la campagne, tandis que la chapelle de St-Pierre, placée à proximité des habitants, devint trop petite pour réunir ceux-ci les jours fériés. Il fallut donc l'agrandir, non pas encore pour la substituer à l'église paroissiale, parce que l'autorité ecclésiastique bisontine ne l'aurait pas permis, à raison des profits qu'elle en retirait, mais seulement pour faciliter aux habitants de Porrentruy l'exercice de leurs devoirs religieux. L'agrandissement de l'église de St-Pierre a dû avoir lieu à la fin du XIIIe siècle. L'ancienne chapelle avait son chevet appuyé contre la tour actuelle, et on la laissa subsister, se contentant de bâtir contre son flanc droit. Les chapelles qui entouraient la nouvelle église, ne furent construites que successivement du XIVe au XVe siècle. Celles de gauche ont été démolies et remplacées de la manière la plus déplorable en 1833, dans le but de donner plus de place à l'église. Dans une description plus détaillée de cet édifice, nous apporterons des preuves et des dates pour déterminer l'époque de chacune de ces constructions. Ce ne fut que dans le courant du XVe siècle que l'archevêque de Besançon consentit à transférer de St-Germain à St-Pierre le siége de la paroisse, mais nous sommes persuadé que cette première église ne portait déjà plus que le titre illusoire de paroisse, car Porrentruy ayant été exposé à soutenir des siéges, il fallait bien administrer les sacrements dans l'église de St-Pierre et y enterrer les morts, nonobstant les droits de celle de St-Germain. Le titre de nouvelle église qu'on donne à St-Pierre en 1330, n'est qu'une antithèse pour la distinguer de sa sœur hors des murs. On appelle encore Pont-Neuf, un des plus anciens ponts de Paris, et le Pont-Neuf entre Aarberg et Berne date du XVIe siècle.

Le cimetière qui environnait l'église de St-Pierre est fort ancien; on a pu l'accroître et peut-être lui donner une nouvelle consécration en 1330, mais il renfermait des sépultures d'une époque fort antérieure. C'est ainsi que lorsque mon père, maire à Porrentruy en 1802, faisait, au mois de décembre, creuser les fosses pour planter les tilleuls qui ornent la place

devant l'église, on rencontra un sarcophage en pierre indiquant tout au moins le XIIe siècle (1).

Après ce résumé de l'histoire de Porrentruy, que nous ne poursuivrons pas plus loin, nous allons revenir au château dont on a déjà relaté la première origine. Nos pères ont encore vu cette résidence princière dans toute sa splendeur, mais depuis plus de 60 ans que les Princes-Evêques l'ont quittée, elle a éprouvé tant de changements, tant de choses se sont passées, que c'est à peine si nous avons pu recueillir des données suffisantes pour la tâche que nous allons remplir. Il n'existe pas de plan de l'intérieur des édifices du château et pas de description écrite. Il a donc fallu lever ces plans dans tous leurs détails, et étage par étage, pour s'orienter et rétablir les choses, autant que possible, conformément aux traditions et aux souvenirs qui, avant peu, seront complétement effacés.

Comme on l'a déjà dit, le château de Porrentruy occupe l'emplacement d'un castel romain. Il avait deux entrées : l'une vers l'ouest, pour les chevaux et les chars, et l'autre vers la ville, pour les gens de pied et jadis aussi pour ceux à cheval. La première était défendue par plusieurs tours et par quatre portes successives dont la dernière se voit encore dans la muraille de l'enceinte primitive du château. Ces portes avancées avec leurs tours, ainsi que le second mur d'enceinte flanqué de tourelles, passant au nord rière le château, dataient pour la plupart de 1461. Les bastions, terrasses, demi-lunes, fossés et autres ouvrages extérieurs vers l'ouest, ont été établis vers 1620. Ces diverses portes étaient précédées de fossés avec pont-levis; elles avaient des herses et de fortes bailles. C'est dans l'espace compris entre ces premières portes que se trouvaient les écuries du château, bâties en 1697, après l'incendie de celles qui existaient sur la place du bâtiment neuf, à droite dans la cour. Ces ouvrages avancés et surtout les portes très étroites ont été démolis par les ordres du prince de Wangen. Malgré cette suppression de fortifications, l'entrée principale était encore d'une défense facile contre une émeute populaire, comme le prouva la garnison du château, le 17 mai 1792,

⁽¹⁾ Ces arbres ont été plantés le jour de mon baptème, 8 décembre 1802.

lorsqu'elle dissipa par un seul coup de canon un grand attroupement qui voulait s'emparer de la résidence épiscopale, confiée alors à quelques hommes dévoués.

La poterne n'était pas moins bien fortifiée; toute la montée se faisait entre des murs flanqués de tourelles et percés de meurtrières, tandis que la façade du château vers la ville était protégée par les batteries que renfermaient la tour du Coq et la demi-lune faisant saillie aux deux angles du château. Vers le nord, un bastion, une demi-lune et quelques vieilles murailles avec tourelles et fossés couvraient les approches de la place. Du reste, la position de ce château n'était pas de nature à en faire une place de guerre depuis le perfectionnement de l'artillerie, aussi durant la seconde moitié du XVIIIe siècle on avait négligé d'entretenir ces moyens de défense.

Pénétrons actuellement dans la cour du château, en entrant par la grande porte. On remarque d'abord à droite un vieux bâtiment dont les murailles et les voûtes nombreuses accusent des restaurations diverses qu'on peut faire remonter au moins jusqu'au XVe siècle. Une tourelle renferme un escalier en spirale conduisant aux étages supérieurs et à ceux qui s'enfoncent au-dessous du niveau de la cour. C'est dans ces profondeurs humides et froides qu'on avait ménagé des prisons, dont les plus affreuses se trouvent, l'une sous l'escalier même, et l'autre descendant beaucoup plus bas n'a pas d'autre entrée et ouverture qu'un trou carré percé dans la clef de la voûte. Cet édifice servait de logement à divers serviteurs du château, aux palefreniers et au geôlier.

Tout à côté il y avait l'hôtel des monnaies restauré en 1787, mais actuellement totalement rasé. Puis venait le corps de garde et la caserne qui avait pour succursale la maison où loge la gendarmerie. La garnison du château était ordinairement de cinquante à soixante hommes, recrutés dans le pays depuis vers la fin du siècle dernier.

Près du corps de garde ou plutôt au-dessous, s'ouvrait la poterne du château beaucoup plus bas que le niveau de la cour. Une niche, pratiquée au-dessus de cette porte à plein cintre, renfermait autrefois une statue de la Vierge Marie, et sur la muraille à côté on lit encore l'inscription suivante avec la date de 1609: VILHELMVS DEI ET APOSTOLICAE SEDIS GRATIA EPISCOPVS BASILIENSIS.

Une tour pentagonale touchait au corps de garde. Dans sa base on avait ménagé une espèce de casemate où l'on pouvait placer une pièce de canon pour balayer une partie de la montée. Un peu plus bas il y avait une seconde porte ogivale et plus ancienne avec diverses fortifications. Cette tour était celle dite du Trésor.

Au-dessus de celle-ci, vers la ville, il y avait un autre bâtiment qu'on appelait la maison de Loupach. Cet édifice renferme encore une voûte ornée de fort belles sculptures exécutées en gypse, et représentant les armoiries de l'Evêque Jean-Conrad de Roggenbach (1656 à 1691). C'était sans doute une chapelle dont on a ensuite modifié les fenêtres pour l'employer à un autre usage. C'est dans le bas de cet édifice que logeaient le tonnelier et le boulanger du château. Au rez-de-chaussée se trouvait de nouveau une casemate servant aussi. parfois de prison. Ces divers bâtiments et quelques autres ont été mis en usage pour y établir des escaliers, afin de monter plus facilement au château en venant depuis la ville.

Du même côté droit de la cour et faisant suite à la tour du Trésor, on trouvait le bâtiment neuf, appelé aussi de la princesse Christine. Cette dame, de la maison de Saxe, était sœur de la grande-dauphine, mère de Louis XVI. Elle était abbesse de Remiremont, et dans son abbaye se trouvaient une sœur et une nièce de l'Evêque de Bâle, de la famille de Wangen. De là vinrent ses relations avec ce prélat et ses voyages et séjours à Porrentruy, dont l'un en 1775, eut lieu à l'occasion de grandes chasses auxquelles elle assista, ainsi que nous l'apprend une lettre de Mgr Gobel, évêque de Lydda, au cardinal Valenté (12 mai 1776, n. 55). Cet édifice prit alors le nom de la princesse, concurremment avec celui de bâtiment neuf, parce qu'il avait été construit sur les ruines des anciennes écuries incendiées en 1697. Les pierres de taille qui forment sa belle façade du nord ou vers la cour, proviennent de Bourrignon, d'où l'on tirait au XVIIIe siècle les pierres de la plupart des grands

édifices de Porrentruy et de Delémont. On allait ainsi chercher au loin, sur une montagne et à grands frais, ce qu'on aurait pu trouver tout près de ces villes.

Depuis les fenêtres du bâtiment neuf, on jouit d'une vue magnifique sur la ville et sur la plaine d'Ajoie. On y avait organisé une salle pour donner des concerts. Elle sert actuellement de salle de réception pour les dames hospitalières, qui ont leur logement dans cet édifice. On y a placé les portraits des Princes-Evêques de Bâle, que nous avons sauvés de la destruction en 1842, et cédés au château de Porrentruy au prix coûtant de 88 livres suisses, gardant les frais à notre charge. Cette série de 14 portraits de 1575 à 1828, provient de M. Scheppelin, ancien conseiller du prince, mort à Arlesheim, l'année de l'acquisition de ces tableaux. C'étaient des copies des 12 portraits qui ornaient la salle du trône.

Le bâtiment neuf est relié à la tour dite du Coq par de vieilles constructions toutes voûtées, dans lesquelles on remarque encore une vaste cuisine avec un de ces immenses manteaux de cheminée qui semble indiquer que c'était jadis la cuisine principale, avant la construction de celle dont on parlera bientôt. Il y avait des caves au-dessous de tous ces bâtiments; elles étaient en partie creusées dans le roc, mais elles sont actuellement hors de service.

Après avoir visité le côté droit du château, soit les bâtiments vers la ville et la dominant, nous devons revenir à la grande porte de la cour pour ne pas apporter de confusion dans notre description. Cette cour est triangulaire, mais elle était autrefois plus petite, parce que, au lieu des terrasses qui environnent la tour Réfouse, on trouvait d'abord une longue muraille flanquée d'une tourelle à son extrémité orientale. Elle formait une petite cour en avant des bâtiments groupés autour de la Réfouse. Dans les temps primitifs, ce mur avait formé le premier retranchement, le vallum du castel romain, puis le rempart du vieux château, dont la Réfouse constituait le donjon. C'était aussi dans l'enceinte formée par cette muraille, que les Romains avaient établi leur castellum, que les

Burgondes et les Francs s'étaient ensuite logés, et qu'au moyen âge, les comtes de Montbéliard et de Ferrette avaient reconstruit un manoir féodal.

Cette première enceinte devait embrasser le puits et aller rejoindre le mur du nord, vers la Réfouse. C'était une des plus anciennes constructions du château, et l'on y a trouvé des tuiles du XIIIº siècle.

De tous les édifices compris dans ce circuit, il ne reste plus que la tour, mais d'après les plans, les dessins et le rapport de personnes qui les avaient encore vus et en avaient bon souvenir, il y avait là un grand bâtiment formant un angle droit dans la cour et touchant de deux côtés aux remparts. Il ne joignait pas directement à la tour, mais il restait entre les deux une petite cour.

Au rez-de-chaussée entièrement voûté, se trouvaient les ateliers des selliers et de quelques autres artisans. Une tourelle, faisant saillie dans la petite cour, renfermait un escalier en spirale pour monter aux étages supérieurs. Nous ignorons s'il y avait des caves, mais s'il en a existé, elles devaient être taillées dans le roc.

Les façades de cet édifice étaient percées de fenêtres en général de forme rectiligne, divisées en trois baies, dont celle du milieu était plus élevée que les deux autres. C'est dans ce bâtiment que demeurait le suffragant de l'Evêché, et comme quelques-uns d'eux, et en particulier le dernier, portaient le titre d'évêque de Lydda, on donna ce nom à leur résidence. Nous estimons que cet édifice fut reconstruit en partie en 1337, par l'évêque Jean Senn de Munsigen, à la suite d'un incendie. Ce prince fut obligé d'emprunter mille florins pour lui aider à payer les frais de cette entreprise.

Une aile de ce bâtiment attenait à la tour Réfouse, et l'on pénétrait dans celle-ci par une galerie. On peut encore remarquer contre ce vieux donjon les traces de plusieurs édifices qui lui ont été adossés dans des temps antérieurs aux constructions dont nous parlons. Ce pourrait être le château brûlé en 1337, mais dans tous les cas ce sont bien là des preuves de l'existence du château primitif à l'angle du château moderne.

Il y avait également des galeries en bois le long des murs de l'enceinte extérieure pour en faciliter la défense. Ces murs devaient être en partie aussi anciens que la tour, car à la base de celle-ci on voit-la preuve évidente que, sur une longueur de 12 pieds et sur une hauteur de 8, le mur d'enceinte faisait corps et avait été construit avec la tour même. On l'a dégagé depuis lors, mais le fait matériel est resté tracé sur la tour. La base de celle-ci se trouve à environ 25 pieds au-dessus du niveau de la grande cour, et son élévation à l'extérieur est beaucoup plus considérable. Cette tour et les bâtiments qui l'environnaient, formaient donc une position dominante dans l'enceinte du château moderne.

On sait que dans tous les châteaux du moyen âge, il était d'usage d'avoir un oratoire, une chapelle, pour le service des seigneurs, qui, nonobstant la rudesse de leurs mœurs, étaient parfois fort scrupuleux sur l'accomplissement des devoirs extérieurs de leur religion. La première indication d'une chapelle au château de Porrentruy est consignée dans un acte du 16 janvier 1233. Quinze jours auparavant, un grand crime avait été commis au château de Ferrette. Le comte Frédéric II avait été assassiné, et l'on accusait de ce forfait le second de ses fils, Louis, surnommé le Colère. Ce comte, déjà excommunié pour un autre attentat, se réfugia à Perrentruy, qui appartenait à sa famille, et donna au monastère de Bellelay une maison située au château de Porrentruy, qui devait être exempte de toute charge, à la condition par les Prémontrés de bâtir une chapelle dans ledit château. Nous pensons donc que les religieux acceptèrent ce don, quoique venant de tel personnage, et que ce furent eux qui bâtirent la chapelle qui a subsisté jusqu'à nos jours, mais que restaura, en 1478, l'Evêque Jean de Venningen. Nous appuyons notre opinion sur une date du XIIIe siècle qui se trouvait creusée dans une poutre du plafond de cet oratoire lorsqu'on le démolit en 1804, et sur l'indication que la chapelle que restaura Jean de Venningen était près de la tour Réfouse. Or, il n'y en avait pas d'autres que celle que nous décrivons.

En effet, elle était bâtie contre la façade orientale des bâti-

ments dits de Lydda, et elle faisait saillie dans la grande cour à côté du puits. Selon le rapport de quelques personnes, et comme plusieurs tableaux autorisent à le croire, elle était divisée en deux étages : celui du bas renfermait la chapelle proprement dite, pour l'usage des habitants du château, et à l'étage supérieur se trouvait l'oratoire pour le service spécial de l'Evêque ou du suffragant. Elle formait un vaisseau uniligne terminé par une abside à cinq pans. Sa longueur était de 18 pieds sur 10 de large et elle était tournée d'occident en orient selon l'usage; son plafond n'était pas voûté, mais seulement formé de très grosses poutres ornées de diverses sculptures. Plusieurs statues d'anges, en gypse et en bois, étaient peintes et dorées, et avec quelques vitraux peints constituaient à peu près la seule ornementation de cet oratoire. Il y avait une porte s'ouvrant dans la cour pour le public, comme au château de Morimont, et une autre dans le bâtiment contre lequel la chapelle était adossée. Comme Porrentruy faisait partie du diocèse de Besançon, l'Evêque de Bâle ne pouvait exercer aucune fonction épiscopale dans son propre château, sans la permission de l'archevêque bisontin, et cela dura jusqu'en 1769.

Le vestiaire de la chapelle du château était fort riche, si l'on en doit juger par la vente qui s'en sit à la révolution française après le départ du Prince. Nonobstant les objets précieux que l'Evêque avait laissés à Bâle en abandonnant cette ville en 1529, il y avait encore à leur chapelle de Porrentruy, des chasubles, des chapes, des dalmatiques en drap d'or, en velours, en damas et autres étosses précieuses, qui surent vendues à vil prix, selon le rôle de monte que nous avons consulté. Les mères de plusieurs dévotes de nos jours ont porté de ces étosses transformées en habits mondains, et nous pourrions saire de curieux rapprochements à ce sujet.

Nous n'avons pu obtenir rien de précis sur la distribution des bâtiments dits de Lydda. Nous savons seulement qu'elle était très irrégulière et que cette irrégularité provenait de diverses reconstructions. Les appartements du rez-de-chaussée étaient tous voûtés. Au premier étage les plafonds se compo-

saient de grosses poutres revêtues de planches sculptées, avec des panneaux dans les interstices. De hautes boiseries plus ou moins ornées garnissaient toutes les parois et masquaient en partie les murailles simplement blanchies à la chaux. L'ameublement ne consistait guère qu'en chaises et en fauteuils à hauts dossiers recouverts de cuir, en tables à pieds tournés, en buffets et en bahuts plus ou moins sculptés, le tout fort noir et fort sombre. C'était évidemment l'ameublement des Princes-Evêques avant la bâtisse de la résidence en 1590.

Devant la chapelle et tout à côté de la tourelle flanquant le mur d'enceinte du vieux château, se trouvait la fontaine établie à grands frais en 1751 et qui venait de la source du Varieux. L'eau s'échappait par la gueule d'un lion en pierre et tombait dans un beau bassin. Entre la chapelle et le grand escalier de la cave s'ouvrait le puits ayant 170 pieds de profondeur; il fournissait jadis toute l'eau dont on avait besoin au château. Il est en grande partie taillé dans le roc et soigneusement muraillé. Nous ne le regardons pas comme un travail des Romains parce que les puits de cette époque ne sont pas aussi soigneusement faits.

Le bâtiment appelé la Résidence avait été rebâti en 1590 par l'Evêque Jacques-Christophe de Blarer, sur les ruines des édifices incendiés en 1559. Il offre une grande analogie avec la Résidence du château de Morimont qui date d'une époque un peu antérieure. Les fenêtres et les portes, à l'extérieur, sont ornées de sculpture dans le style du XVIe siècle. On y remarque un Bacchus à cheval sur un tonneau. Sur la porte principale, qui est la plus ornée, il y avait une inscription et les armoiries du Prince qu'on vient de nommer, mais le marteau de 1792 s'est empressé de briser ce monument. Indépendamment de ces sculptures, cet édifice était autrefois rehaussé de peintures imitant des colonnades et d'autres pièces d'architecture. Nous attribuons ces peintures à l'Evêque Jean-François de Schænau qui, de 1651 à 1658, fit faire diverses restaurations au château à raison des dommages qu'il avait soufferts durant la guerre dite des Suédois.

Le bâtiment faisant suite à la Résidence n'est pas de la

même époque. Il est relié avec le précédent par une tourelle renfermant un escalier en colimacon. Derrière cette tourelle il y a une petite cour et des galeries dans le fond. Toutes les portes et les fenêtres ont été refaites et on leur a donné une forme rectiligne, sans nul ornement. Nous avons pu constater qu'il y avait autrefois des fenêtres à plusieurs baies ou à baie séparée par des meneaux en pierre, qu'on changea en croisées plus grandes lorsqu'on peignit la façade de la Résidence, car cette peinture existait aussi sur le vieux bâtiment et elle en couvrait un autre de couleur rouge avec des sujets divers, comme à l'hôtel-de-ville de Bâle. L'examen de cet édifice appelé la Chancellerie, parce qu'il renfermait les bureaux des divers dicastères de l'Evêché, indique une construction plus ancienne que la Résidence. Cette différence se remarque depuis les caves jusque dans les galetas. Aussi nous croyons que ce bâtiment a été reconstruit vers 1461, et restauré en 1597 et 1656.

Les caves, placées sous la Résidence, occupent toute la longueur de celle-ci. Les murs de refend, qui la divisent en divers compartiments, correspondent assez exactement avec les divisions des étages supérieurs, en sorte qu'on ne peut douter que ces caves sont de la même époque. Par contre, celles sous la Chancellerie n'offrent pas la même correspondance et sont certainement beaucoup plus anciennes, comme on en voit une preuve par la trace d'une voûte jadis placée en sens inverse de celles actuelles. Ces caves communiquaient à leur angle nordest avec la tour du Coq, et elles étaient reliées à celles sous la Résidence par des portes et des massifs de murs placés entre les deux bâtiments, et dans lesquels on avait ménagé un petit escalier correspondant avec la cuisine de la Résidence.

Ces caves magnifiques sont voûtées à plein cintre, mais les voûtes sont dirigées en divers sens. Ces vastes souterrains sont en partie taillés dans le roc et, si d'un côté ils se trouvent audessous du niveau de la cour, ils sont par contre bien au-dessus des fossés vers le nord. C'est par ce motif et à raison de l'élévation septentrionale des bâtiments qu'on a donné une très grande épaisseur aux murailles formant les fondations de ces

édifices. Il faut descendre 43 marches depuis la cour jusqu'au bas des caves. Ces escaliers, divisés en 4 rampes, sont fort larges et permettaient d'arriver avec de grands fardeaux dans ces vastes souterrains.

Sous le régime des Princes-Evêques de Bâle, les caves du château de Porrentruy ne faisaient pas seulement l'admiration de ceux qui les visitaient, à raison de leur grandeur, de la hauteur considérable de leurs voûtes et de l'immense travail qu'elles avaient dû coûter, mais bien aussi à raison du mobilier qu'elles renfermaient (1). Les Evêques de Bâle n'étaient point simplement des princes de l'Eglise, mais en même temps des souverains temporels, des membres de l'Empire germanique, obligés d'avoir une cour, à l'instar de celle des autres princes séculiers. De là, ce mélange du civil et de l'ecclésiastique dans toutes les branches de l'administration et même dans la vie privée du Prince-Evêque. De là, ces anomalies qui actuellement nous choquent et qui alors étaient admises et considérées comme choses normales. Nous ne devons donc point être surpris si, en parcourant cette demeure, nous rencontrons des objets qui ne cadrent point avec une résidence épiscopale, puisqu'elle était en même le palais d'un prince.

Aussi, sans sortir des caves, on admirait le bouteiller qui renfermait des milliers de ces vases de verre, à bouchon goudronné, tous couchés sur le flanc dans le sable ou sur des rayons. Ils ressemblaient, par leur nombre, leur couleur et leur disposition, à ces piles de boulets et d'obus qu'on voit dans les places de guerre. Toutefois sans avoir une destination aussi meurtrière, les explosions réitérées du champagne couchèrent plus d'une fois sous la table ceux qui ne s'en étaient pas suffisamment gardés. Combien de paniers et de caisses n'étaient-ils pas sortis de ce caveau pour aller au loin abreuver la table d'un ministre étranger, d'un ambassadeur, d'un nonce, d'un légat et d'autres grands de la terre, dont le Prince de Porrentruy désirait gagner la protection ou les bons offices.

⁽¹⁾ Quelques personnes ont avancé que ces caves étaient l'ouvrage des Romains, mais il suffit de les étudier pour s'assurer que ce travail est beaucoup plus moderne.

Si nous avions le temps de raconter les voyages de ces bouteilles, nous pourrions révéler des choses curieuses. Du reste, elles ne voyageaient pas seules, et leur contenu servait de passeports à des substances moins éthérées, telles que le métal monnayé, les coupes en vermeil et autres objets spécifiés dans les actes. Car les archives fourmillent de documents où l'on voit que les négociations les plus importantes se traitaient autrement que par des conférences et des protocoles.

Le bouteiller n'était pas ce qu'il y avait de plus important dans ces cavités souterraines. Il constituait bien la pièce aristocratique du lieu, comme l'office se distinguait de la cuisine proprement dite. Dans la grande cave se trouvaient naturellement les grands tonneaux, et malgré leur énorme rotondité, ils y étaient fort à l'aise, et nullement altérés. Une vente faite l'an 111 de la République française, une, indivisible et démocratique, comme on l'appelait pour le moment, 1er juin 1795, nous fournit l'inventaire de tous les tonneaux de la cave du château de Porrentruy. On y lit à la suite quel était le mobilier des caves du Collége, du Gymnase, des Ursulines, des Annonciades et même des Capucins. Il est même assez curieux de reconnaître qu'après la cave du château, c'était celle des frères mendiants qui avait les plus grands tonneaux, mais étaient-ce bien les leurs ou bien y étaient-ils seulement en dépôt! (1)

Dans la grande cave du château on comptait d'abord 44 tonneaux, dont 7 seulement étaient de moins de 100 mesures; 24 de 100 à 199 mesures; 4 de 200 à 290; 3 dans les 300; 1 de 440, 3 de 500 à 584; ce dernier relié de 18 gros cercles de fer s'est vendu 13,600 livres en assignats, valant alors en numéraire 816 fr. Un autre de 672 mesures a été adjugé pour 16,800 livres, et enfin le grand foudre, le roi de la cave, ayant pour bonde un tonnelet de 30 pots surmonté de la statue de Bacchus, fut vendu 33,400 livres, ou 2,004 francs en numéraire. Il contenait 1165 mesures. Ce tonneau avait 24 cercles de fer d'un poids considérable et il avait fallu un

⁽¹⁾ Les Capucins furent appelés à Porrentruy en 1589, et ils furent logés dans la maison du chapitre de St-Michel. Leur couvent, entre le Bourg et le château, ne fut fondé que de 1651 à 1655 par le prince de Schœnau.

gros chêne pour tailler chacune de ses douves. Ce foudre, non pas de guerre, mais de cave, a passé dans le canton de Neuchâtel, où il fait encore l'admiration des connaisseurs.

En résumé les gros tonneaux des caves du château, car dans cet inventaire il n'est pas fait mention des viles futailles, étaient au nombré de 81, contenant 11662 mesures de 27 3/4 pots l'une ou de 5 décalitres 0172. Ils furent vendus pour la somme de 185,494 livres en assignats, représentant au taux courant 11,129 fr. 64 cent. en numéraire, soit à raison du prix moyen de 95 centimes par mesure pour ces grands tonneaux tous lourdement cerclés de fer!

Nous n'avons pu trouver combien s'est vendu le vin que pouvaient renfermer les caves du château, lorsque la nation ou l'Etat fit vendre ce qui avait échappé au pillage, car, au rapport des écrits et des récits du temps, le zèle des officiers et soldats français, secondés par les patriotes indigènes, s'exerça avec une ardeur fort croyable contre les malheureuses caves entachées de féodalité et de tyrannie. Longtemps elles furent à peu près à la merci des sans-culottes, et avant qu'on ne vendît les tonneaux vides, plusieurs de ceux-ci avaient déjà perdu leurs cercles de fer, qui nuitamment prenaient en roulant le chemin de la ville.

Mais après avoir visité ces caves actuellement désertes, nous allons parcourir la Résidence, dont la principale porte d'entrée est presque au-dessus de celle de la cave. Le rez-de-chaussée de ce vaste édifice, ainsi que celui de la Chancellerie qui lui fait suite, est entièrement voûté, et partout ce sont des voûtes à plein cintre. En face de la porte de la Résidence, soit au fond du premier corridor, se trouve un magnifique escalier en spirale, portant la date de 1591. A gauche s'ouvraient les appartements des confiseurs et dépendances, et à droite la belle salle à manger pour le Prince et les personnes admises à sa table. Cet appartement est actuellement converti en chapelle. Le suivant servait pour la seconde table, et les deux qui venaient après, pour les tables des serviteurs et des domestiques, selon leur rang, et pour les dépendances de l'office. La cuisine était à l'extrémité orientale de ces appartements, en sorte que

pour servir la table du Prince, il fallait traverser les trois salles intermédiaires, ce que l'on faisait les jours d'apparat, en ouvrant toutes les portes, tandis que les jours ordinaires on passait derrière ces salles par les dépendances de l'office.

Le premier étage de la Résidence présente un grand corridor ayant vue au nord et sur lequel s'ouvrent cinq portes communiquant à un pareil nombre d'appartements. Chacun de ceuxci était divisé en deux parties. La première formait une antichambre prenant jour au moyen d'une porte vitrée et la seconde une chambre à coucher. Des portes de communication permettaient de passer d'une chambre à l'autre et formaient un fort beau coup-d'œil lorsqu'elles étaient toutes ouvertes. Ce mode de distribution se retrouve à l'hôtel des Halles à Porrentruy, au château de Delémont et dans diverses constructions du XVIIe ou XVIIIe siècle. Il était motivé pour l'arrangement des chambres, par l'usage qu'on avait alors de voyager à cheval, avec un ou plusieurs domestiques qu'on tenait à garder à sa disposition. Ces appartements étaient destinés aux étrangers venant en visite chez le Prince; les valets logeaient ainsi dans l'antichambre et les maîtres dans la chambre prenant jour sur la grande cour.

Quelques autres chambres étaient disponibles à côté de l'escalier, vers l'occident. Là aussi se trouvait la lingerie dans une salle voûtée. Il y avait d'autres appartements destinés aux hôtes dans le bâtiment neuf et dans celui dit de Lydda, mais quand la place manquait au château, les étrangers étaient logés à l'hôtel des Halles, tenu pour le compte du Prince.

Du reste ce souverain n'était pas lui-même grandement logé. Il avait ses appartements au deuxième étage. On trouvait d'abord la chambre de son domestique, puis un long corridor au septentrion sur lequel s'ouvraient quatre portes. La première, en arrivant par le petit escalier, donnait dans la chambre à coucher du Prince; la seconde dans le salon de réception ordinaire; la troisième dans la salle du trône, et la quatrième dans un autre salon. La salle du trône avait quatre croisées prenant jour sur la cour. Le plafond n'était point gypsé comme

ceux des autres étages, mais il était en boiserie à fond gris orné de sculptures et rehaussé de dorures. Les parois étaient tendues en damas violet, broché en or, avec baguettes dorées. Les meubles, en bois aussi doré, étaient recouverts de la même étoffé avec franges d'or. Les rideaux en damas et franges semblables se relevaient comme des stores au moyen de gros cordons de soie et se drapaient en festons; on les appelait des rideaux à l'ange. Il y avait de belles glaces à tous les trumeaux avec des consoles en marbre. Une grande cheminée, aussi de marbre, servait à chauffer la salle pour les réceptions d'hiver. Des dessus de portes sculptés et dorés représentaient des trophées de chasse, de pêche, d'agriculture et de guerre. Les parois étaient ornées des portraits des douze derniers Evêques de Bâle et de celui de Louis XVI. Il y a encore à Bienne, chez M. le colonel Schwab, une tapisserie de haute lice, représentant les guerres d'Alexandre-le-Grand, qui a appartenu au château de Porrentruy et qui, probablement, a orné les parois de la salle du trône avant la restauration de celle-ci. Il est vraisemblable qu'on l'employa alors pour tapis de pied dans cette même salle, car il y en avait un représentant des personnages historiques. Le fauteuil du Prince, placé sur une estrade, était couvert d'un baldaquin de même étoffe que la tapisserie et les meubles.

Cette salle était de la création du prince de Wangen, qui régna de 1778 à 1782. N'étant encore que simple chanoine, il avait visité la cour de Montbéliard, puis celle de Versailles, où il s'était fait remarquer par sa bonne mine et ses belles manières, ce qui lui valut le nom de beau chanoine, puis de beau prince. Aussi lorsqu'il envoya l'évêque de Lydda négocier à Paris d'importantes affaires de l'Etat, les dames de la cour s'informèrent de lui auprès de son ambassadeur, et celui-ci lui en rendit compte dans sa correspondance, dont nous avons toutes les minutes.

Les appartements du Prince touchaient à la salle du trône. Ils se composaient de deux pièces et d'une antichambre s'ouvrant sur un couloir près du petit escalier. Ils n'étaient pas à

beaucoup près aussi richement meublés que le salon voisin, et cependant le prince de Wangen avait fort amélioré l'ameublement légué par ses prédécesseurs.

Le bâtiment de la Chancellerie, entre la Résidence et la tour du Coq, avait son entrée principale au fond de la cour. A droite, en entrant, une porte étroite conduisait aux prisons dites des Sept-Pucelles. On y descendait par un escalier de pierre de 24 marches et l'on arrivait dans un corridor très étroit et absolument obscur, sur lequel s'ouvraient quatre petites portes correspondant à un même nombre de cachots bas et restreints, où l'air n'arrivait que par de petites ouvertures pratiquées à travers une muraille de 10 pieds d'épaisseur. Il faut demeurer un certain temps dans ces horribles prisons pour s'apercevoir de la lumière qui y filtre par ces étroits conduits. Ces fenêtres sont si petites qu'on les remarque à peine depuis le dehors du château au-dessus de celles de la cave. Nous ne savons d'où ces prisons ont recu leur nom de Sept-Pucelles. S'il y en avait sept on pourrait croire que c'est parce qu'elles n'ont jamais été occupées. Mais tout au contraire elles ont souvent servi à enfermer ce qu'on appelait des sorcières, et certes ces malheureuses, qui avouaient leur commerce avec le diable, ne méritaient pas le titre qu'on donnait à leurs prisons.

La Chancellerie occupait le rez-de-chaussé de tout le côté gauche de ce bâtiment. Les fenêtres, percées dans des murs de sept pieds d'épaisseur, formaient de petits cabinets pour les scribes. Au premier étage le conseil aulique et la chambre des finances disposaient des appartements donnant sur la cour et l'officialité de ceux vers la ville. Un cabinet renfermait la

pharmacie.

Entre ce bâtiment et celui de la princesse Christine se trouve une grosse tour ronde qu'on appelle la tour du Coq, parce qu'on voyait encore, de notre souvenir, sur son flanc du côté de la ville un coq, peint en rouge, de grandeur colossale dans un écusson blanc. C'étaient les armoiries de l'Evêque Jacques-Christophe de Blarer, qui portait d'argent au coq de gueule.

On a dit précédemment que les comtes de Montbéliard, ayant acquis la ville, le château et le pays de Porrentruy en 1386,

furent alors autorisés à dépenser une somme de deux mille florins pour la restauration d'une tour qui menaçait ruine dans ledit château. Or, comme il n'y avait que deux tours principales, et que la Réfouse appartient à une tout autre époque, on peut admettre qu'il s'agissait de celle dont nous parlons. En effet cet édifice porte de nombreuses traces de la fin du XIVe siècle, lorsque déjà on employait le canon à la défense des places. Il a trois étages dont les voûtes circulaires reposent sur un gros pilier central. Chacun était jadis percé de canonnières ovales permettant de tirer dans toutes les directions et de battre les approches du château de trois côtés. Ce n'est qu'en 1756 qu'on a converti les ouvertures de trois étages en grandes fenêtres, afin d'éclairer ces salles où dès lors on a renfermé les archives de l'Etat. Au rezde-chaussée on voit encore les canonnières primitives, et sous le toit on remarque d'autres embrasures qui faisaient de cette tour un bastion à cinq étages. Cet édifice, d'une solidité remarquable, a 144 pieds de circonférence et 82 pieds de hauteur. Il a donc pu coûter sans peine les 2000 florins indiqués dans l'acte précité, quelque sorte qu'eût été alors cette somme. Il est ensuite probable que des parties des bâtiments attenant à cette tour sont de la même époque ou bien ont été restaurés en même temps. C'est aussi un indice que le château occupait déjà toute l'étendue de son emplacement actuel.

L'édifice le plus digne d'attention du château de Porrentruy est la tour Réfouse, qui se dresse haute et majestueuse audessus de tous les autres bâtiments et qui domine au loin la plaine d'Ajoie. De son sommet on découvre un grand nombre de positions militaires romaines depuis Roche-d'Or jusque vers Ferrette, le long de la chaîne du Lomont, et ensuite sur les collines de l'Ajoie. Aussi, et nonobstant des opinions contraires, nous attribuons l'érection de ce monument aux Romains, durant les derniers temps de leur occupation des Gaules, lorsque les invasions incessantes des peuples germains les obligèrent à fortifier tout le Jura, en y élevant une multitude de tours d'observation, de castels et de camps retranchés,

que nous avons déjà décrits dans d'autres publications. La tour Réfouse était un véritable refuge, comme celle du Mont-Terrible et comme bien d'autres, et de là vient son nom de Réfouse, Refus, Refugium. L'usage bien connu de ces tours à l'époque romaine s'est perpétué durant tout le moyen âge (1).

La tour Réfouse repose sur le roc même. Elle a cent pieds de roi de hauteur jusque sous le toit et 125 de circonférence. Ses murailles ont 14 pieds d'épaisseur à leur base et 6 au sommet, allant intérieurement en retrait ou par gradin d'étage en étage. Elles sont construites en grosses pierres taillées en bossage et placées par rangs réguliers, mais chacun de hauteur un peu variable. Ces pierres sont liées entre elles par un mortier composé de chaux ordinaire et de gravier de montagne, passé à la claie, comme celui des tours romaines du Mont-Terrible, du Sturmer-Kæpsli et de quelques autres que nous avons décrites ailleurs. Dans l'intérieur de la tour, les pierres sont également placées en rangs réguliers et leurs interstices sont garnis avec un ciment très fin que nous n'avons retrouvé que dans un seul édifice du moyen âge, à la basilique de Moutier-Grandval, bâtie au VIIe siècle, avec plusieurs réminiscences de l'art romain qu'on observe à Mandeure, à Avenches, à Augusta Rauracorum et ailleurs; ce qui prouve que les usages romains se sont perpétués longtemps dans nos contrées, même sous la domination barbare.

La tour Réfouse s'élève d'abord à 30 pieds de haut sans porte ni fenêtres. A cette hauteur, du côté du levant, deux pierres ou corbeaux sortent du mur, au seuil d'une petite porte, à laquelle on ne pouvait ainsi arriver que par une échelle placée entre ces deux pierres. On entre alors dans une enceinte circulaire, ne recevant de jour que par cette porte et une très petite fenêtre longue et rectangulaire. Cet appartement, voûté en calotte un peu conique, a quatorze pieds de haut, et ses murailles 12 pieds d'épaisseur. Au milieu de cette

⁽¹⁾ Etablissements romains dans la Suisse occidentale, par M. Ferd. Keller.

— Mémoire sur les établissements romains du Rhin au Danube, par Max de Ring. — Urgeschichte des Badischen Landes, par Mone.

enceinte se trouve une ouverture de 16 pouces carrés, ménagée dans la clef de voûte de l'étage inférieur, qui a 24 pieds de profondeur. Ce rez-de-chaussée, si l'on peut lui donner ce nom, n'a point de fenêtre, et il est voûté comme l'étage audessus.

Du premier au second et jusqu'au troisième étage on trouve un escalier de 2 pieds de large, ménagé dans l'épaisseur du mur et éclairé à diverses hauteurs par de petites fenêtres. Le second étage est également recouvert d'une voûte hémisphérique. Il ne prend jour que par une étroite fenêtre percée dans un mur de 11 pieds d'épaisseur. En face de celle-ci, on remarque une cheminée construite dans le massif du mur. Elle est haute de 6 pieds, et son manteau, actuellement brisé, reposait sur deux corbeaux peu saillants. Il était de forme conique et se perdait au point où le tuyáu de la cheminée s'engage totalement dans l'épaisseur du mur, jusqu'au haut d'un des créneaux. Nous reviendrons à cette cheminée.

Le troisième étage a deux fenêtres plus grandes que les précédentes. Il n'est point voûté, mais recouvert d'un fort empoutrage. Un escalier de bois conduit de là au quatrième étage éclairé par trois grandes fenêtres s'ouvrant vers l'occident et dominant le côté le plus accessible de ce poste militaire. Toutes ces fenêtres sont rectilignes. On parvient enfin et encore par un escalier de bois sur la plate-forme, qui était jadis découverte, comme on peut s'en convaincre par le pavage et par les cheneaux en pierre sortant hors des murailles pour l'écoulement des eaux pluviales. Cè pavé souvent réparé repose sur un fort empoutrage en Chine. Le haut de la tour est environné d'un parapet crénelé et ce mode de couronnement se voit encore à la Tour-Magne de Nîmes et à d'autres édifices romains (1).

Depuis les fondations jusqu'au sommet de la tour, on ne remarque aucune trace de reconstruction. Elle est du même jet, et le temps ni les hommes n'y ont apporté aucun change-

⁽¹⁾ Histoire des antiquités de Nîmes, par Mesnard, p. 56 et 61. — Haller, t. I, 416. — Fabretti, Columna Trajana, t. VII, p. 200.

ment. Il n'y a que les voûtes du premier et du second étage qui peuvent laisser des doutes et appartenir à des temps plus modernes, comme les réparations des empoutrages supérieurs. Le toit conique, qui recouvre actuellement cet édifice et qui lui fait perdre son caractère primitif, est un ouvrage du moyen âge. Cette toiture a pu contribuer à tromper les personnes qui ont parlé de cette tour sans l'avoir étudiée dans ses détails. Un ancien usage obligeait les habitants du village de Boncourt, à 2 lieues 1/2 de Porrentruy, à entretenir la couverture de la Réfouse. Nous croyons reconnaître l'origine de cette servitude dans des arrangements pris entre la maison d'Autriche et l'Evêque de Bâle en 1481. Il est probable que les gens de Boncourt n'ayant plus alors de corvées à faire au château de Milandre, duquel ils avaient dépendu, on les chargea alors d'une servitude analogue au château de Porrentruy. La tour de Milandre, quoique carrée, offre des rapports très curieux avec la Réfouse.

A l'exception d'une tour à l'angle nord-est de la ville de Delémont, tour dont l'antiquité est fort antérieure à l'érection des murailles de ce bourg, aucune ville ou château de la contrée n'offre de tour dont l'architecture soit semblable à celle de la Réfouse. Nous n'avons trouvé d'analogie avec celle-ci qu'au donjon du fort de Joux, près de Pontarlier, occupant également l'emplacement d'un castellum romain; mais ce donjon n'a plus que sa base des temps primitifs, et les étages supérieurs ont été reconstruits. M. Max de Ring, dans ses Mémoires sur les établissements romains du Rhin au Danube, M. Mone, le savant archéologue du duché de Baden, ont signalé un bon nombre de tours qu'ils regardent comme romaines, et qui ont une grande analogie avec celle que nous étudions (1).

Craignant d'émettre une opinion trop hasardée sur ce monument, nous avons rédigé un mémoire spécial et très étendu

⁽¹⁾ Max de Ring, t. II, p. 132, 136, 147, 148, 160, 187, 198, 199, etc. — On peut ensuite consulter MM. de Caumont, Ramic, Batissier, Oudin et autres.

sur ce sujet, avec plans, coupes et photographies, que nous avons soumis à l'appréciation de M. le Dr Keller, à Zurich, et celui-ci l'a communiqué à M. le général Krieg, auteur d'une savante Histoire de l'architecture militaire de la Germanie depuis les Romains jusqu'aux Croisades (1). Ces Messieurs ont bien voulu étudier mon mémoire et me faire part de leurs observations. M. Krieg ne croit pas que la Réfouse soit de l'époque romaine, parce que l'appareil des pierres et le ciment, selon ma description, ne sont pas ceux qu'il regarde comme exclusivement employés par les Romains. Il objecte ensuite que ceux-ci ne connaissaient pas l'usage des cheminées, que le premier et le second étage de la Réfouse étant voûtés, auraient gêné la défense de la tour, selon l'usage romain, et que dès lors ce monument indique le XIe ou XIIe siècle.

Si M. le général Krieg avait visité la Réfouse et les édifices romains de la contrée environnante, il aurait pu constater que les Romains ont fréquemment dévié de certains usages, employant les matériaux comme les leur fournissaient les localités, en sorte que, surtout dans les derniers temps de leur occupation des Gaules, ils s'étaient fort relâchés dans leurs procédés de bâtisse.

Quant à la cheminée, il est vrai que jusqu'à nos jours on croyait que les Romains en ignoraient l'usage, mais les travaux récents faits dans les ruines de Pompéi ont prouvé qu'on pratiquait déjà alors des cheminées dans les murailles (2). Une photographie, qui ne saurait tromper, représente une boulangerie de Pompéi avec un manteau et un tuyau de cheminée, offrant une grande ressemblance avec ce qu'on voit à la Réfouse. M. Urech, en fouillant les ruines d'une villa romaine dans le canton d'Argovie, a également découvert un conduit de cheminée dans une muraille. Nous avions déjà fait la même remarque, en explorant les ruines d'une maison romaine du bourg de Vicques. Nous pourrions encore faire d'autres citations qui prouveraient qu'à l'époque romaine,

(2) Pompéi, par Ch. Bonnucci. Naples, 1828, p. 42, 80, 104.

⁽¹⁾ Geschiechte des militar. Architechtur im Teuschland. Stuttgard, 1859.

nonobstant le silence des anciens auteurs, on faisait usage de cheminées, et que celles-ci devaient être plus communes dans les pays froids qu'en Italie.

L'objection que les voûtes des 1er et 2e étages de la Réfouse devaient gêner la défense de la tour selon l'usage des Romains, tombe d'elle-même, si ces voûtes ont été établies plus tard, comme un nouvel examen nous a paru l'indiquer. Nous croyons donc pouvoir maintenir notre opinion sur l'âge de la tour Réfouse, en lui assignant les derniers temps de l'occupation de cette partie des Gaules par les Romains.

Sous le régime des Evêques de Bâle, cette tour servait encore d'observatoire ou de hoch-wacht. Quelques canons placés sur la plate-forme tendaient leur gueule noircie entre ces mêmes créneaux par lesquels les Romains, les Burgondes, les Francs et les hommes d'armes du moyen âge avaient successivement exploré la contrée environnante pour prévenir de l'arrivée de l'ennemi, reconnaître sa position ou aller à la proie. Mais tandis que, dans les temps modernes, un pauvre guet logeait dans la guérite ménagée dans les combles et exposée à tous les vents, il arrivait parfois qu'à cent pieds au-dessous de cette garde si éventée, un malheureux prisonnier, relégué au fond de l'oubliette, dépérissait faute d'air respirable et de lumière.(1) Car dans cette résidence épiscopale et princière, comme dans tous les châteaux, comme dans tous les anciens monastères, toutes les villes ayant droit de haute justice, les prisons étaient de sombres cachots, où l'on abrégeait souvent la vie des hommes, seulement en leur faisant attendre le jugement. Au château de Porrentruy, les oubliettes et les prisons étaient fort nombreuses. Partout où l'on avait pu ménager quelques cavités dans les murailles, dans les mouvements du terrain, on avait établi des cachots où l'on se ferait actuellement scrupule de loger des animaux féroces. Et cependant ces cachots furent tous remplis jusqu'au comble en 1740, lorsque la cour, avec

⁽¹⁾ Nous avons encore connu un vieillard, un second Bas-de-cuir, qui nous racontait combien il avait souffert dans ce cachot où il avait été détenu pour braconnage fréquent, et en dernier lieu pour un sanglier tué dans son jardin.

l'aide des baïonnettes françaises, l'emporta sur les réminiscences de liberté qui, comprimées alors, l'emportèrent à leur tour en 1792.

Mais sortons de ces tristes demeures et allons prendre l'air dans le grand jardin du château, situé au nord, en dehors des fortifications, et toutesois sermé lui-même par une haute muraille. Il occupait un pli de terrain qui l'abritait des vents froids et rendait son exposition plus chaude. Distribué dans le style en usage sous Louis XV, il avait de beaux parterres, des charmilles, des terrasses ombragées, où l'on pouvait se promener au frais avant et après le dîner. A la partie supérieure de l'enclos se trouvait une faisanderie et dans le bas l'orangerie, dont la vaste enceinte se transformait autrefois en salle de spectacle et de bal, auxquels assistaient toute la cour épiscopale et princière, les officiers de la cour et la haute bourgeoisie. Les voitures du prince allaient chercher les dames en ville et les reconduisaient chez elles. Au temps des paniers ou des crinolines d'alors, et des hautes coiffures, il n'était pas facile d'emballer quatre dames dans un carrosse où il y aurait eu place pour six respectables chanoines. Le prince faisait acte de présence non seulement au spectacle mais encore dans les bals, et tel prélat se gardait bien de prendre la fuite à la première valse. Un souper splendide précédait ou suivait le bal; des rafraîchissements nombreux chargeaient les buffets d'une salle voisine, et l'on a gardé le souvenir des pains d'anis du château et de plusieurs entremets dont le confiseur faisait un secret.

Puisque nous avons touché en passant aux buffets des nuits de bal, ce doit être le moment d'aborder la table du prince. On a déjà jeté un coup d'œil sur le bouteiller et sur la cave renfermant le rouge bourguignon et le jaune alsacien, rangés côte à côte dans le même caveau sans distinction de couleur. Là aussi le champagne mousseux sommeillait à côté du traître vin de Rang et du précieux Molsheim, que les Chartreux de cette ville vendaient 12 fr. la bouteille à l'Evêque de Bâle.

A la table du prince mangeaient ordinairement 15 à 20 per-

sonnes: son suffragant, son aumônier, le médecin en titre, les grands officiers et les gentils hommes d'honneur en service; les membres des conseils aulique et des finances y avaient leurs couverts, sans être tenus d'en faire usage. Il en était de même des grands chanoines, quand ils venaient d'Arlesheim pour passer quelques jours à la cour, et des officiers du pays au service étranger, lorsqu'ils se trouvaient en semestre dans leurs familles à Porrentruy.

Pendant tout le temps que cette ville dépendit du diocèse de Besançon, soit jusqu'en 1780, le château eut les prérogatives et les immunités du diocèse de Bâle. On y faisait gras certains jours qui étaient d'abstinence dans l'archevêché et vice versa, en sorte que les commensaux de la table du prince pouvaient interpréter les lois de l'Eglise ou diocésaines selon leurs goûts, en allant manger au château de la volaille et du gibier pendant que leurs familles, restées en ville, étaient réduites aux pâtes à l'eau et au dur stockfisch. On mangeait au château durant le carême des fritures au beurre et des entremets au laitage, tandis qu'en ville on n'osait usager que de l'huile de navette, de faine ou de noix, quand on pouvait en avoir. (1) Ou bien les Messieurs de la cour, fatigués des choux au lard, allaient chez le prince goûter les truites saumonnées de la Halle, les brochets du Doubs, les carpes de Bonfol et les saumons du Rhin.

Le dîner ordinaire se composait de 15 plats distribués en deux services et le dessert, avec vin étranger à tous les repas. La vaisselle d'argent était fort belle et les verres et carafes en cristal de Bohême portaient les armoiries de l'Evêché. Le nappage était magnifique de finesse et de damassé. La vaisselle d'argent valait plus d'un million d'alors. On la prêta, à la fin du siècle dernier, au prince de Montbéliard pour la réception de l'empereur de Russie, Paul I, son beau-frère. Parmi les

⁽¹⁾ La permission de faire usage du lait et du beurre en carême fut donnée à l'Evêque de Bâle, Jean de Venningen, par le Pape Pie II, et elle fut continuée à ses successeurs, tandis que le diocèse de Besançon fut longtemps privé de cette faveur.

domestiques du czar se trouvait un certain Walsperg, originaire de l'Evêché de Bâle, qui aida plus tard à étrangler ce prince. Un grand nombre de personnes de Porrentruy allèrent voir les fêtes qu'on donna alors à Montbéliard et au château d'Etupes. A peine peut-on actuellement reconnaître l'emplacement de celui-ci.

Les jours maigres, on voyait souvent figurer sur la table du prince le gibier d'eau, classé parmi les poissons dans l'histoire naturelle de la cour épiscopale, pour satisfaire les exigences des estomacs peu dociles à l'abstinence. Ainsi la loutre, à la chaire noire et musquée, la grasse sarcelle, la poule d'eau et autres étaient considérées comme chose de même nature que le poisson, voire même les escargots, et apparaissaient sur la table avec l'anguille, la tanche, le barbeau, préparés au jus de rôti de la veille, si l'on en doit croire les traditions ou les fourberies culinaires d'alors.

Le gibier était si commun qu'on ne prenait guère que le faisan, le coq de bruyère, la caille, la perdrix, la bécasse, le filet de chevreuil et tout au plus le levraut. Pour le cerf, il n'en était pas question; quelques princes en avaient bien gardé dans les fossés du château pour leur amusement, on allait bien de temps à autre le chasser au bois en grand arroi, mais une fois la curée faite on le vendait à la criée à tant la livre. Cependant la hure de sanglier cuite au vin de Bourgogne n'était pas dédaignée, et si d'aventure on tuait un ours, la patte droite fortement épicée pouvait apparaître sur la table pour la rareté et comme attestant le droit de chasse du prince. Les pâtissiers, cuisiniers et confiseurs de la cour connaissaient certains mets, certaines sauces, quelques sucreries que n'eût pas méprisés le roi de France, s'il eût pu les recevoir aussi frais que les bartavelles que lui envoya le prince de Wangen, en reconnaissance du traité conclu pour l'échange de quelques villages de son diocèse contre la ville et les villages de Porrentruy, adroitement détachés du diocèse de Besançon. L'archevêque se prêta à ce traité avec des scrupules qui lui font honneur, mais ses chanoines ne pensaient qu'au bénéfice qu'ils pouvaient tirer

de ce traité. Nous avons raconté dans la Revue d'Alsace comment cette affaire se traita et la liste des cadeaux qu'il fallut faire pour tout mener à bonne fin.

Nous n'avons pas à raconter le menu de tous les dîners des Princes-Evêques, mais bien encore à dire quelques mots des autres tables dressées dans les salles entre celle du prince et la cuisine. Elles étaient servies en sens inverse de leur distance de l'office, et plus on se rapprochait du tourne-broche et moins on avait de rôti, pour nous servir de l'expression du temps. Ces tables étaient également graduées d'après l'importance des personnes ou des fonctions qu'elles occupaient. Il y avait, par exemple, la table des pages et de leur gouverneur, dont le dernier était M. de Reutner. En 1716, on les avait logés au séminaire, pensant que les pages d'un évêque pouvaient fort bien s'accoutumer à la vie des jeunes abbés, mais ces espiègles ne donnaient pas bon exemple aux séminaristes; le mauvais génie l'emportait parfois sur le bon, en sorte qu'il fallut ramener les pages au château et les servir à part sous la surveillance d'un grave gouverneur. Ces jeunes gens étaient toujours des fils de maisons nobles. Ils étaient vêtus en habits de soie, avec toque à plumes, et ils portaient l'épée, même en fréquentant les classes du collége, car ils n'étaient guère chargés de service au château. Quand le prince sortait en voiture d'apparat, deux pages se tenaient debout aux portières. Dans les repas de cérémonie ils le servaient à table, comme aussi parfois ils portaient son livre à l'église.

Pour le service ordinaire de la salle à manger il y avait un fourrier, un domestique pour dresser la table et une servante pour la vaisselle. Les officiers subalternes se divisaient en plusieurs tables : le maître-d'hôtel ou intendant, les secrétaires et archivistes, la gouvernante chargée de la haute main sur la lingerie, le valet de chambre du prince, le premier écuyer, le cocher, le maître-tonnelier, le cuisinier en chef, le confiseur, le jardinier en premier, le perruquier mangeaient tous à la même table, avec couverts d'argent, vin et dessert. Une autre table était occupée par les aides de la gouvernante, les valets

de pied, les écuyers en second, les forestiers et autres. Les domestiques en sous-ordre mangeaient aussi à une table d'un rang différent, ainsi que la garnison du château qui avait sa table particulière. Le nombre des convives ordinaires s'élevait à près de 200 personnes.

Le prince entretenait un certain nombre de chevaux dans les écuries du château. Il y en avait jusqu'à 50, soit de selle, soit de trait, sous la haute direction du premier écuyer, puis de l'écuyer en second, de plusieurs cochers et valets. Il y avait ensuite une étable, près de la nouvelle porte du Bourg, où l'on nourrissait des bœufs et des vaches.

Les remises renfermaient des équipages d'apparat et de voyage. La voiture de cérémonie était à glaces ouvertes, toute doublée de velours en soie de couleur violette, avec galons et franges d'or. Des roues basses et pesantes supportaient des ressorts massifs sur lesquels reposait la caisse peinte, de même que le train, à fond rouge rehaussé d'une profusion de dorures. Cette voiture s'attelait de six chevaux chargés de riches harnais et conduits par le cocher en premier et des postillons en grande livrée.

Les équipages de voyage et de chasse étaient beaucoup plus simples et plus légers. Les princes, qui aimaient la chasse, y allaient aussi à cheval avec des montures à ce destinées, de même qu'il y avait toujours un bon nombre de chevaux de selle pour les officiers et les employés du château qu'on envoyait en campagne.

Lorsque le dernier Prince se réfugia à Bienne, en avril 1792, il emmena avec lui une partie de ses équipages et ses meilleurs harnais, croyant que l'orage révolutionnaire ne serait pas de longue durée; mais lorsque, au mois de décembre, il vit la tournure que prenaient les affaires, il quitta Bienne pour aller à Constance et renvoya une partie de ses équipages qui devinrent la proie des hommes du mouvement. Un des plus intrigants ne crut pas déroger à son sans-culottisme en se prélassant publiquement dans le carrosse princier, dont il avait fait effacer avec horreur les armoiries, mais celane dura guère, et

nous avons vu le temps où ce personnage se serait contenté du plus modeste véhicule.

Il ne sera pas hors de propos de rappeler quelle était la livrée de la maison du Prince-Evêque de Bâle. Le premier et le second écuyers portaient l'habit blanc doublé de rouge à pans retroussés, culottes et gilets rouges galonnés d'argent, grandes bottes à l'écuyère et chapeau tricorne.

Le valet de chambre était en habit de soie couleur noisette, doublé de rouge, en culotte et gilet comme l'habit, mais brodés en or, en bas de soie, souliers à boucles d'argent, perruque à bourse, tricorne et épée à poignée d'acier.

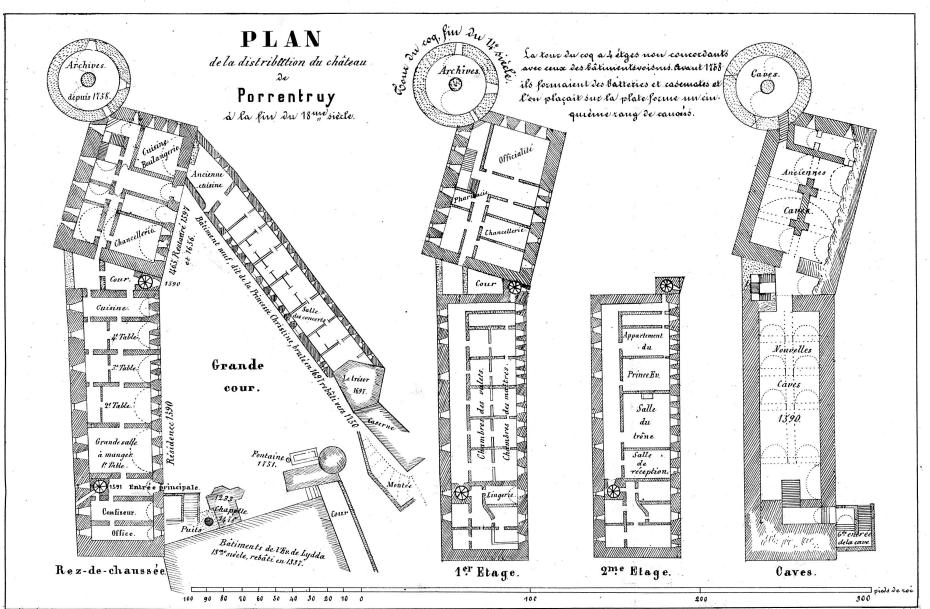
Le valet de pied en premier portait culotte et habit rouge, avec revers et doublure blanche, grands parements aux manches, boutons de forte dimension, perruque à bourse, tricorne et épée.

Le valet en second était en habit blanc doublé de rouge, culotte et gilet rouge. L'huissier ou camerbott, en habit bleu de ciel doublé de tamis rouge, culotte blanche avec galons d'argent sur toutes les coutures et chapeau tricorne orné de plumes. Les cuisiniers avaient une livrée, couleur gris de fer.

Les dragons du prince, qui suivaient à cheval sa voiture d'apparat et lui faisaient escorte dans les grandes cérémonies, portaient un uniforme vert à revers rouges, veste et culotte jaune, casque et grandes bottes. Ils étaient armés d'un long sabre droit, ou latte, et de deux grands pistolets d'arçon.

L'infanterie de la ville avait habit rouge, col, parement et revers noirs. L'ancienne garde du château était formée de 42 hommes, tirés, au nombre de 4, de chacun des sept cantons catholiques, alliés de l'Evêque, et de 14, recrutés dans le pays. Plus tard on cessa de prendre des étrangers et la garde se composa de 50 hommes de l'Evêché même.

La garde du château était vêtue d'habits rouges, portait tricorne, avec cocarde rouge et blanche et avait pour armes le fusil à baïonnette et le briquet. Leur bannière, soit le drapeau de l'Evêché, était blanc, à la crosse de Bâle rouge. Quelquesuns de ces hommes étaient employés au service de l'artillerie,



et le prince de Wangen avait fait refondre à Strasbourg les anciens canons pour se former un parc de 12 belles pièces montées sur affûts, d'après le système Gribeauval.

L'arsenal du château n'était d'ailleurs pas fort riche, mais il renfermait cependant, outre cette artillerie et les voitures nécessaires à son service, un certain nombre d'autres canons, des fusils, des sabres et diverses armes modernes, comme aussi des anciennes, telles que des piques, des hallebardes et autres, ainsi qu'un certain nombre d'armures. On avait jadis au château des balistes et des catapultes, propres à lancer de grosses pierres. Quelques-uns de ces projectiles ont 9 à 15 pouces de diamètre.

Après les troubles de 1740, les sujets de l'Evêché et surtout ceux du pays de Porrentruy avaient été désarmés, mais le prince de Wangen leur rendit leurs armes et sit organiser militairement tous ses états. A Porrentruy, il y eut des compagnies de grenadiers, de fusiliers et de chasseurs à cheval. L'infanterie avait pour uniforme, habit rouge écarlate, revers, veste et culotte blanches. Dans la vallée de Delémont les milices portaient habit bleu, collet, revers et parements écarlates, doublure, veste et culotte blanches, chapeau tricorne bordé d'un galon blanc en laine, cocarde blanche, col noir, boutons blancs à la crosse de Bâle. Chaque division territoriale de l'Evêché avait ainsi son organisation militaire et son uniforme particulier, ce qui, joint à la diversité des institutions politiques, civiles, administratives, judiciaires et de bien d'autres choses encore, achevait de former une bigarrure des plus étranges.

Pour avoir une idée de ce qu'était la maison du Prince-Evêque sous le règne de Frédéric de Wangen, il est vrai, le plus fastueux de ces souverains, il faut lire la petite brochure publiée à Neuchâtel par M. Liomin, au sujet du voyage que fit ce prince en 1776, pour recevoir l'hommage de ses nouveaux sujets. Il parcourut ses états avec une suite de 45 gentilshommes, d'un nombre considérable de voitures diverses, renfermant des chanoines, des chanoinesses et des dames de la cour. Partout il y avait grande réception militaire, puis des festins et des bals, où brillaient la sœur et la nièce du prince, belles et aimables chanoinesses de Remiremont qui, en cette occasion, ne dédaignèrent pas de danser avec des roturiers, tandis que les gentilshommes s'accommodèrent fort bien des bourgeoises et même des simples mais jolies villageoises qu'on admit dans quelques bals champêtres.

Pour tenir cette cour princière et administrer ses états, l'Evêque de Bâle ne disposait cependant que d'un revenu d'environ trois cent mille livres en numéraire, mais il est vrai qu'un grand nombre de ses officiers et employés ne recevaient qu'un petit traitement en argent et que les honoraires consistaient surtout en grain, vin et denrées. La valeur de l'argent ayant plus que doublé depuis lors, on comprend qu'avec ce revenu on pouvait déjà faire face à bien des dépenses. Mon père, qui était un des receveurs du conseil des finances du prince, estimait les revenus à un million.

Cette cour était une imitation de celle des autres princes de l'empire d'Allemagne. Il y avait des grands officiers dont la charge était héréditaire et les plus grandes maisons de la contrée tenaient à honneur de remplir ces fonctions. C'est ainsi qu'autrefois les comtes de Ferrette avaient été grands-maréchaux; les ducs de Teck, grands-chambellans; les Usenberg, échansons; les Asuel, panetiers; les Thierstein, comtes du palais. Après eux des familles de gentilshommes occupèrent ces mêmes charges et quelques autres, auxquelles étaient attachés-des honneurs, des fiefs et des revenus.

Afin de garder le souvenir de ce qu'était la cour des Princes-Evêques de Bâle, nous avons réuni, aussi bien qu'il nous a été possible, la liste des personnes attachées à cette cour en 1792, au moment même où elle a cessé d'exister.

HAUT CHAPITRE DE L'EVÊCHÉ DE BALE. (1)

- 1. Prévôt. M. François Chrétien, baron d'Eberstein.
- 2. Doyen. M. François-Ignace-Xavier Rosé, de Multenberg.
- (1) D'après l'almanach officiel de la cour en 1791. Ces almanachs de parois

- 3. Chantre. M. F.-Sigismond Blarer de Wartensée.
- 4. Archidiacre. M. Jean-Henri Hermann de Gléresse.
- 5. Custos. M. F.-Ant.-Jacques de Reinach-Steinbrunn.
- 6. Suffragant. M. Jean-Baptiste Gobel, évêque de Lydda, en Palestine, puis évêque constitutionnel de Paris, guillotiné le 13 avril 1794.
- 7. Cellerier. Narcisse-Ignace de Mantelin.
- 8. Chanoine. M. Jos.-Wil.-Ch. Antoine Blarer de War-
- 9. » Jos.-Wil.-Fidèle Rinck de Baldenstein.
- 10. » Philippe-Valentin de Reibelt.
- 11. » Charles Ferdinand Eléazar, baron de Wangen-Géroldzegg.
- 12. » Joseph-Augustin d'Andlau.
- 13. » F.-Xavier de Maler.
- 14. » F.-Henri-Jean-Baptiste d'Andlau.
- 15. " Wilh. Lothaire, baron de Rothberg.
- 16. » F.-Xavier, baron de Neveu, ensuite évêque de Bâle.
- 17. » » F. de Sales-Conrad-Fidèle Rinck, de Baldenstein.
- 18. » » Jean-Népomucène de Wessenberg-Ampingen.

GRANDS OFFICIERS HÉRÉDITAIRES.

- 2. Chambellan. M. de Reichenstein.
- 3. Maréchal. M. d'Eptingen. respire l'accompilettent
- 4. Echanson M. de Berenfels. ib and the manage
- 5. Chambellan. M. Rinck de Baldenstein.
- 6. Maître d'hôtel. M. de Rothberg. Bei digital seine

sont fort remarquables. Il y en a 3 différents qui ont servi successivement depuis 1680 à 1791, ceux antérieurs sont beaucoup inférieurs en grandeur et en valeur artistique. On en donnait à chaque fonctionnaire, et ils ne laissent pas que de devenir fort rares.

GRANDS OFFICIERS NON HÉRÉDITAIRES.

- 7. Grand-veneur. M. le baron de Ferrette de Carsbach.
- 8. Grand-écuyer. M. Blarer de Wartensée.

CONSEILS DU PRINCE-ÉVÊQUE.

Conseil intime.

- 1. M. de Schænau.
- 2. » de Roggenbach, frère de l'Evêque.
- 3. » de Rinck de Baldenstein, père.
- 4. » de Grandvillers.
- 5. » de Billieux.

Conseil aulique.

- 1. M. Nizole, avocat.
- 2. » Jobin, avocat.
- 3. » Pre-Népom. Migy, en même temps secrétaire du conseil.
- 4. » de Rosé, frère du chanoine.
- 5. » Raspiller, aîné, en même temps châtelain des fiess et prévôt de Porrentruy.
- 6. » de Ferrette, grand-veneur.
- 7. Rengguer, en même temps syndic des Etats, neveu de l'évêque de Lydda.

Conseil des finances.

- 1. » Joliat, en même temps trésorier, puis sous-préfet d'Altkirch, etc.
- 2. » Jean-Georges Quiquerez, en même temps receveur.
- 3. » Jos.-Ant. Kohler, directeur de la monnaie, secrétaire privé du prince.
- 4. » Paris, ingénieur.
- 5. » Schumacher.
- 6. » Decker.
- 7. » Moser, en même temps archiviste.

Chancelier.

M. de Billieux, du Conseil intime.

Trésorier.

M. Joliat, du conseil des finances.

Procureur fiscal, substitut.

- M. Scheppelin.
- » Triponé, avocat et syndic des chapitres de Moutier et St-Ursanne.

La plupart des mêmes personnes étaient employées dans d'autres branches de l'administration, telles que l'officialité, la chambre forestale, la cour des fiefs, les ponts et chaussées et autres.

Secrétaires divers.

- 1, M. Voisard, greffier en chef.
- 2. » Paul-Joseph Ertel, adjoint à l'archiviste, frère du P. Xavier, de Bellelay.
- 3. " Etienne Proudat, son adjoint.
- 4. » P.-François Arnold, secrétaire de la chancellerie.
- 5. » Antoine Léo,

id.

6. " Badet,

id.

7. » Hennet, secrétaire de la trésorerie et receveur d'Ajoie.

Bailliages et grands-baillifs.

1. Ajoie.

M. de Grandvillers.

2. Bienne.

- » le maire de la ville Wildermett.
- 3. Byrseck.
- » d'Andlau.
- 4. Delémont.
- » de Rinck.

5. Erguel.

- » Imer.
- 6. Franches-Montagnes.
- de Kempff.
- 7. Moutier-Grandval.
- n ---
- 8. Neuveville.
- » —
- 9. Pfeffingen.
- » de Blarer.
- 10. Schliengen.
- » de Rothberg.
- 11. St-Ursanne.
- n ___
- 12. Zwingen-Laufon.
- de Blarer.

Grand-maire d'Ajoie.

M. Theubet, ensuite président du tribunal.

Receveurs.

Il y en avait plusieurs et parmi

- 1. M. Pallain, à Delémont.
- 2. » J.-G. Quiquerez, du Conseil des finances.
- 3. » J.-C. Keller, en même temps maître-bourgeois à Porrentruy.

Militaires. Etat-major.

- 1. M. de Reutner, colonel.
- 2. » de Maler, capitaine.
- 3. » Piquerez, lieutenant.
- 4. » Paumier, commandant par commission.
- 5. » Rinst, commandant de place au château.

Forestiers.

- 1. M. Stockmar, à Porrentruy.
- 2. » Fellrath, à Delémont.
- 3. » Jecker, à Bonfol,

et plusieurs autres.

MAISON PRIVÉE DU PRINCE-ÉVÊQUE.

Service personnel.

- 1. Chapelain-aumônier. M. l'abbé Kœnig.
- 2. Médecin. M. Schweitzer.
- 3. Chirurgien. M. Gaudin.
- 4. Deux valets de chambre, dont un M. Walter.
- 5. Perruquier. M. Lehmann.

Valets de pied et laquais.

- 1. M. Joseph Mauritz.
- 2. » Henri Meyer.
- 3. » Kohler, de Liesberg, frère du cocher.
- 4. » Jean-Pierre Gognat, laquais et courrier.

Service de la table et de la cuisine.

- 1. Maître d'hôtel. M. Bernard Joray.
- 2. Gouvernante. Dlle Richard.

- 3. Cuisinier en chef. M. Délerieux.
- 4. Confiseur. M. Berberat.
- 5. Cuisinier. M. Balthasar Etzelé.
- 6. Sommelier. M. Thurberg.
- 7. Pêcheur. M. Grillon,

et plusieurs domestiques en sous-ordre.

Service des équipages.

- 1. Premier écuyer. M. Boillier.
- 2. Second écuyer. M. Schwob.
- 3. Cocher. M. Kohler,

et plusieurs domestiques en sous ordre.

Service du jardin.

Jardinier en chef. M. Kænig, avec plusieurs aides.

A cette liste nous pourrions ajouter celle non moins importante des familles nobles qui relevaient de l'Evêché de Bâle pour des fiefs et qui devaient à chaque mutation prèter foi et hommage à leur suzerain. Parmi ces vassaux nobles il y avait quatre princes souverains:

1° Le prince palatin de Birckenfeld, pour la seigneurie de Ribeaupierre.

2º Le prince de Montbéliard, pour la seigneurie de Franquemont.

3° et 4° Le prince de Bade-Dourlach et celui de Baden-Baden, pour des terres de l'Evêché comprises dans leurs Etats.

On pourrait y ajouter le roi de France pour le comté de Ferrette, que la maison d'Autriche tenait en fief de l'Evêché de Bâle et que le roi très chrétien enleva contrairement à toutes les lois.

Deux villes, Mulhouse et Arau, étaient aussi vassales pour divers fiefs, et enfin nous trouvons une liste indiquant plus de cent familles nobles, se reconnaissant vassales des Princes-Evêques de Bâle pour des châteaux et des terres. On ne doit donc pas être surpris si, au château de Porrentruy, il y avait une salle du trône pour la réception de ces divers personnages,

comme aussi pour celle des ambassadeurs des états voisins qui, de temps à autre, arrivaient à Porrentruy pour traiter d'affaires avec le prince.

Mais tout cela a disparu dans l'ouragan de 1792. Le château même, siége de cet état souverain, après avoir subi de nombreuses mutilations, achevait de tomber en ruines, lorsque des hommes généreux ont eu la bonne pensée de le convertir en un hospice pour les pauvres du district de Porrentruy, en sorte que ces malheureux qui étaient autresois les pauvres du chàteau, peuvent dire qu'ils habitent le château des pauvres. Dans la grande cour de ce monument, où roulaient jadis les équipages dorés et armoriés, où retentissaient les rires joyeux des messieurs et des dames se préparant à partir pour la chasse, tandis que le cor sonnait le départ et que les chiens, tenus en laisse, assourdissaient par leurs cris d'impatience; dans cette cour, disons-nous, on ne voit plus circuler que de pauvres infirmes poussant doucement une brouette, ou des enfants joufflus et joyeux s'occupant de divers travaux ou s'ébattant à l'heure de récréation, tandis que vont et viennent les dames hospitalières, chargées de la tenue de cet établissement et s'en acquittant avec ce dévouement et cette charité qu'on ne trouve que chez les femmes chrétiennes. Aussi la grande salle à manger du prince s'est transformée en chapelle pour le service religieux; les appartements de la princesse Christine de Saxe sont devenus ceux des sœurs de Sainte-Marthe; ceux du prince et de sa cour se sont transformés en ateliers divers et en dortoirs; la cuisine ne laisse plus échapper le fumet du gibier et de la volaille se dorant à la broche, et la modeste pomme de terre a remplacé les truffes.

A gauche se dresse sombre et majestueuse la haute Réfouse; à son flanc on a fixé un petit escalier de fer pour arriver à sa porte aérienne. A droite, au fond de la cour, la grande porte de la Chancellerie offre passage pour conduire les légumes de l'hospice et les descendre dans une petite cave voisine des Sept-Pucelles. Les grandes caves sont désertes, depuis que les dîmes et les rentes en vin ne viennent plus

remplir les mères bosses du château. Les seules voûtes de la tour du Coq ont conservé leur destination première, grâce à leur solidité qui les met à l'abri du feu, et c'est pour ce moui que, depuis plus d'un siècle, on y renferme les archives de l'Evêché de Bâle qui, nonobstant bien des détournements regrettables, offrent encore une masse évaluée à la charge de 50 chevaux. Nous y avons ramené en 1842 deux chars à 4 chevaux de documents qui avaient été transférés à Berne vers 1818 (1) et c'est là que nous avons puisé la majeure partie des faits qui forment cette notice.

(1) Cette portion des archives de l'Evêché, comprenant surtout des documents historiques, était entassée sans ordre dans un des caveaux de l'Hôtel-de-Ville. Nous avons sollicité du grand-conseil l'autorisation de les réintégrer à Porrentruy, et, le 29 juin 1842, le conseil exécutif nous a adjoint M. Trouillat pour opérer ce transfert. Peu après nous avons également tiré du galetas de la préfecture de Delémont une partie des archives de Bellelay, qui s'y trouvaient fortuitement, pour les déposer à Porrentruy. Mais déjà antérieurement nous avions fourni au conseil exécutif le devis pour la publication du Cartulaire de l'Evêché de Bâle, qui a ensuite été commencé par M. Trouillat et poursuivi avec une persévérance digne de tout éloge jusqu'à la fin du XIVe siècle, et que continue M. le curé-doyen Vautrey, en faisant usage de matériaux laissés par M. Trouillat, ou qu'il recueille lui-même.